



Défi-Nature Auvergne Rhône-Alpes

19 avril 2020 - Courtenay (38)

BULLETIN D'INSCRIPTION « EQUI-BIKE » OU « EQUI-TRAIL »

Droits d'inscription : **42,00 €**

Les concurrents licenciés à une fédération (FFE, ATHLE, FFtri, FFC, FFCT) devront présenter leur licence de l'année en cours. Les non-licenciés ainsi que les cavaliers ayant une licence « pratiquant » devront présenter un certificat médical en cours de validité autorisant la pratique de la discipline en compétition. Les équipes comprenant un cavalier non-licencié devront payer 10 € en supplément afin qu'il leur soit établi une licence verte au nom du cavalier auprès de la FFE.

NOM DE L'EQUIPE : _____

N° Tél mobile de contact : _____

CAVALIER

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email : Licencié(e) FFE oui non

N° de Licence :

Non licencié : prévoir 10 € suppl. licence verte

CHEVAL

Nom : N°SIRE :

Signature

COUREUR A PIED OU **CYCLISTE** (cocher le second sport choisi)

Nom : Prénom : Date de naissance :

Adresse :
.....

Email :

Licencié(e) ATHLE, FFtri (pour les traileurs), FFC ou FFCT (pour les cycliste) : oui non

N° de Licence :

Signature

Ce bulletin d'inscription est à retourner complété **avant le 10 avril 2020** accompagné d'un chèque de 42,00 € ou 52,00 € (si le cavalier demande la licence verte) à l'ordre du CRTE Auvergne Rhône-Alpes, à l'adresse suivante,

Comité Régional de Tourisme Équestre Auvergne-Rhône-Alpes

Maison des Sports
4 rue des trois meules - BP 90144
42012 St Etienne Cedex 2

Votre inscription sera confirmée à réception de ce bulletin.
Vous recevrez un e-mail de confirmation une semaine en amont de la course.



+ d'infos :

www.tourismequestre-auvergnerrhonealpes.fr/evenements/defi-nature/defi-nature-2019/

Contact du CRTE en charge du DÉFI-NATURE:

Charlène : 06 50 11 35 24

charlene.crte.ara@gmail.com